



Ecole SAINTE-MARIE
Rue Jean Bouin
La Mothe-Achard
85150 LES ACHARDS

Le 9 novembre 2022

INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire De l'OGEC et de l'APEL

**Le mardi 22 novembre 2022 à 20h30
Au sein de l'école - salle de l'accueil péri-scolaire.**

A cette occasion, le Chef d'Établissement, les responsables de l'OGEC, de l'APEL, vous présenteront :

- le rapport d'activité et le rapport financier de l'exercice écoulé
- la situation de l'établissement à la rentrée
- les projets de l'école

Les comptes de l'exercice écoulé seront soumis à votre approbation ainsi que les orientations et projets pour l'année scolaire en cours. Les statuts de l'Apel seront modifiés.

Vous serez également appelés à procéder à l'élection des nouveaux conseils d'administration, selon l'ordre des renouvellements de mandats prévus par les statuts.

Les parents désireux de s'investir pour nos enfants et pour l'établissement peuvent se faire connaître auprès des responsables des deux associations.

Cependant, nous souhaitons vous rappeler que votre présence à cette assemblée générale n'entraîne pas d'élection systématique. Les élections reposent sur le volontariat de chacun. Si vous souhaitez simplement mieux connaître le fonctionnement des associations, le budget de chacune et les projets de l'école de vos enfants, venez nous rencontrer. C'est aussi l'occasion de vous exprimer et de nous faire part de vos suggestions.

Espérant vous recevoir nombreux lors de cette rencontre qui se clôturera par un moment de convivialité, nous vous assurons de nos sentiments dévoués.

Le chef d'établissement,
Mr GABORIAU André-Jacques

La Vice-Présidente OGEC,
Mme GUERINEAU Emilie

La Présidente APEL,
Mme DIEVART Aurore